

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 04/05/2023

L'an deux mille vingt-trois le quatre du mois de mai à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. Olivier FOUILLET, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

16 présents : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU, Françoise RICHARD, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER.

1 pouvoir :

Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN

Excusés : Pierrette MILLIASSEAU.

Absent (e) s : Gérard CHABAUTY, Cécile GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN

Secrétaire de séance : Anne Allier

MODIFICATION D'OPTION AU MARCHÉ DE MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Délibération n° D 2023-009

Vu les directives européennes n°2014/23/UE et 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération D2020-018 du Conseil d'administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet du 10 décembre 2020,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

- Décide de modifier l'adhésion à la Centrale d'achat du CDG79 en retenant l'option 2,

	Lots	Société retenue	Offre de base	Option 1 Mission de DPD externalisé	Option 2 Mission d'assistance et de conseil au DPD Interne
3	Communes entre 3.500 et 4.999 habitants OU Etablissements publics entre 30 et 59 agents	GOCONCEPTS (01)	2 450 € HT	1 250 € HT / an	750 € HT / an

- Autorise la Vice-Présidente à signer tout document relatif à cette adhésion, notamment la convention d'adhésion,
- Autorise la Vice-Présidente à signer tout document relatif au marché de mise en conformité des adhérents de la Centrale d'achat avec le Règlement Général sur la Protection des Données,
- Décide de l'ouverture des crédits budgétaires nécessaires à l'exécution du marché de mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données.

Pour extrait conforme,

Airvault le 9 mai 2023

La Vice-Présidente,

Frédérique DRAMBRINE

AR-Préfecture

079-200055671-20230515-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par la Préfete : 15-05-2023

Publication le : 15-05-2023

